

fléau, et tous les vaisseaux arrivant dans ses ports sont soumis à une stricte quarantaine.

Sa Sainteté Léon XIII a donné ordre à tous les prêtres des districts infectés du choléra de demeurer à leur poste. Il a placé un fonds à la disposition des évêques dans le cas de nécessité. On applaudit toujours les généraux qui exposent leur vie sur le champ de bataille pour la plus grande gloire de la patrie et l'on se tait sur ses sublimes enfants du Christ qui font le sacrifice complet de leur vie, qui affrontent, le sourire aux lèvres, le plus dangereux des fléaux, pour donner leurs soins aux pauvres infectés. Pour le général qui va mourir, le trépas est le passage à la postérité ; il meurt et le pays reconnaissant le couvre de lauriers et porte son nom jusqu'aux nues. Le prêtre, lui, ce modeste général de l'armée des pauvres et des malheureux accomplit son œuvre dans le silence, sa sublime mission est ignorée ou du moins semble l'être, et quand il a succombé sous le fardeau de sa tâche, en donnant jusqu'à la dernière goutte de son sang pour secourir ses frères, il s'endort dans le seigneur et c'est à peine si une humble croix vient marquer la place où repose ce vaillant soldat et intrépide missionnaire. Que nos impies qui aujourd'hui gouvernent la France ouvrent les yeux, et il s'apercevront qu'elle œuvre anti-patriotique ils accomplissent en chassant le prêtre de son foyer.

A. G. L. DESAULNIERS.